Avis sur "Le déclin de la loi"

Par **Florian, apprenti juge**, le **28/10/2008** à **14:55**

Bonjour,
Voila j'ai une dissertation à faire sur le declin de la loi
Je sais quoi dire, mais j'ai un problême.
Est ce qu'il faut que je parle des remédes contre le déclin ???
Pour l'instant mon plan est simple ;
I) Les maux de la loi
A) des lois peu claires et manquent de clartées.
B) Engorgement législatif
II) Les remêdes aux maux
A) Une nouvelle codification
B) Une nouvelle procédure

Dans ce plan j'ai peur de parler ou de trop parler des remedes.
Est ce que je fais un hors sujet ??
Si non, comment faire pour que les remedes soient une sous partie??Comment proportionner les parties??
Merci pour votre aide

[i:2tlhdmw9]Edit titre : pas de majuscules, merci. S_C[/i:2tlhdmw9]

Par **claudeclaude**, le **28/10/2008** à **18:39**

Remarques méthodologiques
Je pars de votre propre auto-questionnement en revenant aux fondamentaux

1) la 1ère question à vous poser est de savoir si votre plan traite tous les aspects du sujet .
Car vous devez traiter tout le sujet et rien que le sujet.

2) Si vous n'êtes pas à l'aise face à l'étendue du sujet que vous pressentez, vous devez procéder par petites touches pour tutoyer le sujet avant de le cerner et de le circonscrire.
Ajoutez des circonstances en utilisant les grandes questions : qui , que, quoi, où, comment , quand , pourquoi ?
Ainsi pensez-vous que
réalité
impression
causes

conséquences
sont dans le sujet ou hors sujet ?
Là vous êtes amené à douter; et c'est du doute que jaillira la lumière. Revenez alors au texte du sujet et rien qu'au texte.

3) Partez dorénavant des mots du sujet (en effet vous sentez bien que le traitement serait différent si le sujet était "l'essor du règlement" ou "la primauté de la décision de Justice"). Et donnez-en une définition.
Qu'est-ce qu'une loi ? Qu'est-ce que le déclin ? Qu'est-ce que le déclin pour une loi ?
Qu'est-ce que le mot déclin ? Un mot mesurant une appréciation ?
Est-ce que cela dépend d'un observateur ? Quel observateur ?

NB attention à votre orthographe et à votre grammaire

Par **Florian, apprenti juge**, le **29/10/2008** à **10:03**

Merci pour vos conseils. J'ai utilisé votre méthodologie, et j'en suis arrivé au terme que les remèdes aux maux de la loi étaient la conséquence aux conséquences du déclin. Je ne dois donc pas les situer dans une grande partie. Je ne peux donc pas les traiter en leurs totalités. De plus le déclin de la loi correspond à la décroissance qualitative des lois donc il faut que j'étudie principalement les caractères néfastes et non inversement. Pourquoi, comment le déclin se produit.
Merci encore,

Par **Florian, apprenti juge**, le **29/10/2008** à **13:48**

Mais je n'arrive toujours pas à proportionner mes parties
Un conseil de plan ...
Mes sous parties sont :
Un engorgement legislatif
Un manque d'intelligibilité et de clarté
Une loi de plus en plus concurencé
Intervention du législateur pour endiguer le declin

Je trouve pas mes grandes parties, et comment répartir mes sous parties.

Par **claudeclaude**, le **29/10/2008** à **14:06**

1) Grosso modo donc:
I Les marques du déclin

II La relativité du déclin

2) Remarque méthodologique générale

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Il faut savoir que ce qui compte est l'équilibre des idées, pas l'équilibre des pages.

Par **mathou**, le **29/10/2008** à **14:24**

Je rajoute juste une toute petite remarque : Florian, pour trouver comment placer les parties d'une dissertation, il faut en principe commencer par la problématique. Le plan développe la problématique et lui répond.

Donc si tu pars d'une idée vague ou confuse de problématique - par exemple, tu sais en gros ce que tu veux dire sur le sujet, mais tu n'as pas d'idée sur l'ordre dans lequel tu vas le dire - c'est qu'il te manque un fil directeur. Avec une problématique définie c'est plus simple de gérer tes parties et sous parties. Les questions posées par Claude peuvent t'amener à en formuler une.

Sinon, tu dois essayer de résumer tes deux sous parties pour en extraire une idée directrice pour chaque grand titre.

Par **Florian, apprenti juge**, le **29/10/2008** à **20:12**

J'ai une problématique,celle ci est malheuresement parrallelle avec le sujet c'est a dire vague. Mais elle me permet de traiter la totalité du sujet.
Merci encore pour vos réponse, le reste du travail est à ma charge Merci

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés